

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

~~~~~

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars, à quatorze heures et deux minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-huit mars deux mille vingt et un, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

En application de la Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 et notamment son article 6 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire, la séance se tiendra sans public et sera retransmise en direct sur le site de la Ville (villemomble.fr) ; le port du masque est obligatoire.

**Présents** : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. BOULON Alex, Mme VERBEQUE Sandrine, M. PRINCE Patrick, Mme PRIEUR-GUICHAOUA Nadège, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme LECOEUR Anne (à partir de 16h29), MM. MAHMOUD Riad, MALLET Eric, GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, M. ZARLOWSKI Serge, Adjoint au Maire, Mmes POLONI Françoise, SERONDE Françoise, VENACTER Jeannine, MM. ACQUAVIVA François, ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, M. HADAD Hubert (jusqu'à 20h49), Mme LEFEBVRE Concetta, MM. FITAMANT Alain, AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mmes LEFEVRE Laura, POCHON Elisabeth, MM. MINETTO Jean-Marc, RICHARD Antoine, Conseillers Municipaux.

**Absents, représentés** : Mme HECK Isabelle, Adjointe au Maire, par M. MALLET, M. HADAD Hubert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEBVRE Concetta (à partir de 20h50), Mme PAGÉGIE Claudine, Conseillère Municipale, par M. BLUTEAU, Mme GALEY Louise, Conseillère Municipale, par M. BIYOUKAR, M. LE MASSON Gilbert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEVRE Laura, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud, Conseiller Municipal, par M. CALMÉJANE, M. KALANYAN Aram, Conseiller Municipal, par Mme BERGOUGNIOU.

**Absente** : Mme LECOEUR Anne, Adjointe au Maire (jusqu'à 16h28).

**Secrétaire de séance** : M. BIYOUKAR.

~~~~~

Monsieur le Maire procède ensuite à l'appel nominal des membres du Conseil, dénombre vingt-huit présents (jusqu'à 16h28), vingt-neuf présents (de 16h29 à 20h49), puis vingt-huit présents (à partir de 20h50) et constate que la condition de quorum est remplie (membres présents représentant au minimum le tiers des conseillers municipaux en application du IV de l'article 6 de la Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020).

Monsieur BIYOUKAR est élu secrétaire de séance **à l'unanimité**.

Après avoir déclaré la séance ouverte, Monsieur le Maire propose l'approbation du compte rendu du dernier Conseil. Le compte rendu in extenso du Conseil Municipal du 11 février 2021 est approuvé **à la majorité, par 28 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mmes GALEY, POCHON, MM. MINETTO, RICHARD) et 6 voix contre (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN)**.

Monsieur le Maire invite les élus concernés à répondre aux questions orales posées par les groupes « Rassemblement de la Gauche et des Écologistes » et « Liste d'Union pour l'Avenir de Villemomble », respectivement reçues par mails des 22 et 23 mars 2021.

Un dossier supplémentaire a été inscrit à l'ordre du jour de la séance :

- ✓ **Vœu du groupe politique « Rassemblement de gauche et des écologistes » (révision de la composition des conseils de quartier),**

Monsieur le Maire passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour :

1. Approbation de la convention à intervenir entre Bird Rides France SARL et la Ville visant à l'expérimentation de la mise en place des trottinettes partagées et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention
Dossier adopté à la majorité, par 25 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY), 6 voix contre (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN) et 3 abstentions (celles de Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD).
2. Vote du Compte de Gestion de la Ville - exercice 2020
Dossier adopté à l'unanimité.
3. Vote du Compte Administratif de la Ville - exercice 2020
M. le Maire devant quitter la salle, il est proposé d'élire, à main levée, le Président de la séance pour ce vote
~ Sous la présidence de Mme PAOLANTONACCI (élue à l'unanimité) ~
Dossier adopté à la majorité, par 24 voix pour (celles de Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY), 3 voix contre (celles de Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD) et 6 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN),
Monsieur le Maire, sorti de la salle, ne prenant pas part au vote.
~ Sous la présidence de M. le Maire :
4. Affectation du résultat de l'exercice 2020
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 25 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY) et 9 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD).
5. Fixation des taux des deux taxes directes locales
Dossier adopté à la majorité, par 25 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY) et 9 voix contre (celles Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD).
6. Vote du Budget Primitif de la Ville – exercice 2021
~ Arrivée de Mme LECOEUR (à 16h29) ~
Dossier adopté à la majorité, par 26 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY) et 9 voix contre (celles Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD).
7. Approbation de la « Convention Territoriale Globale de Services aux familles » à intervenir entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et la commune de Villemomble et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention
Dossier adopté à l'unanimité.

8. Subvention attribuée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villemomble au titre de 2021
~ Sortie de M. PRINCE ~
Dossier adopté à la majorité, par 19 voix pour (celles de Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mmes VERBEQUE, PRIEUR-GUICHAOUA, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, HADAD, Mme LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY), 5 voix contre (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, M. KALANYAN) et 2 abstentions (celles de MM. MINETTO, RICHARD), M. BLUTEAU, Mmes LECOEUR, VENACTER, PAGEGIE, M. BIYOUKAR, Mme CÉDÉCIAS, M. CALMÉJANE, Mme POCHON, membres du Conseil d'Administration, ne prenant pas part au vote.
9. Approbation de la convention constitutive de groupement de commande Ville/CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés,
M. BLUTEAU, Mmes LECOEUR, VENACTER, PAGEGIE, M. BIYOUKAR, Mme CÉDÉCIAS, M. CALMÉJANE, Mme POCHON, membres du Conseil d'Administration, ne prenant pas part au vote.
~ Retour de M. PRINCE ~
10. Création de postes entraînant la modification du tableau des effectifs fixé au 1^{er} janvier 2021
Dossier adopté à la majorité, par 26 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY), 6 voix contre (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, M. KALANYAN) et 3 abstentions (celles de Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD).
11. Information : audit - présentation d'un rapport relatif à la gestion d'associations partenaires bénéficiant d'une subvention supérieure à 23 K€
Le Conseil Municipal est informé dudit audit.
12. Maintien ou non de Madame LECOEUR dans ses fonctions d'Adjointe au Maire
Il est procédé au vote, au scrutin secret :
- Nombre de bulletins « Non » : 25
- Nombre de bulletin « Oui » : 1
- Nombre de bulletins blancs : 6
- **Ne prenant pas part au vote les 3 membres du groupe « Rassemblement de la Gauche et des Ecologistes ».**
A la majorité, Madame LECOEUR n'est donc pas maintenue dans ses fonctions d'Adjointe au Maire.
13. Vœu proposé par le groupe du « Rassemblement de la gauche et des écologistes » (révision de la composition des conseils de quartier)
~ Sortie de Mme LECOEUR ~
Ledit vœu est rejeté, par 25 voix contre (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY), 3 voix pour (celles de Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD) et 6 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, M. KALANYAN).
- Liste des décisions et contrats conclus par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ou passés par la Ville.
- ⇒ Clôture de la séance à 21h06.

Le Maire
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,

Jean-Michel BLUTEAU